

RUBELLES

VOEUX DU MAIRE. Françoise Lefebvre interpelle Louis Vogel sur la prison

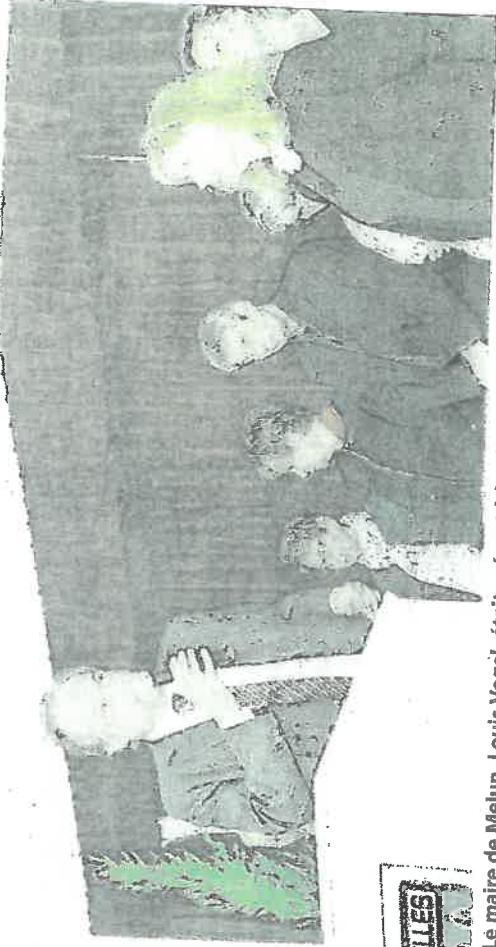
Lors de ses vœux, la maire de Rubelles a redit au maire de Melun son avis défavorable concernant l'implantation de la prison à l'entrée de sa commune.

Françoise Lefebvre, maire de Rubelles, a présenté samedi 26 janvier à la salle Emile Trelat, comble pour l'occasion.

Elle a annoncé qu'elle se représentera en 2020, tout en évoquant les réalisations de l'année passée.

Depuis septembre 2018, un nouveau mode de restauration scolaire a ainsi été installé. Les repas sont désormais concoctés par le chef Gilles Bargas, secondé par deux cuisinières. « Les plats diététiques et goûteux sont élaborés avec des produits frais, bio le plus souvent. Ils respectent les circuits courts et sont servis sur une rampe de self », a souligné l'élue.

En 2019, sera créé le musée de la faïence, grâce à des dons. Au programme également : l'enfouissement des réseaux route de Meaux, la pose de réverbères, la remise en état des allées du cimetière, la création d'un City



Le maire de Melun, Louis Vogel, était présent à la cérémonie des vœux de Rubelles

Stade et d'un parc arboré, à la pointe sud des Trois-Noyers.

D'autres travaux seront réalisés dans l'ancien groupe scolaire (isolation et réfection toiture), à la salle Trelat (les vestiaires seront réhabilités). Quant à la micro-crèche, elle sortira de terre fin 2019. L'élue a aussi annoncé la réalisation tant attendue du rond-point où convergeront la RD 471 et la RD 82.

Françoise Lefebvre a aussi parlé du projet d'établissement pénitentiaire qui doit être installé

aux Hautes Bornes, à l'entrée de la ville.

Contre la prison

« Ce projet de l'État nous émeut tous. Qui a pensé à Rubelles, qui s'est préoccupé de la réaction de ses élus et de sa population ainsi que de l'avis des habitants des alentours ? Personne ! », a lancé la première magistrate à Louis Vogel, maire de Melun, présent lors de la cérémonie.

Elle en a profité pour rappe-

ler que le conseil municipal de Rubelles avait voté une motion contre cette implantation en décembre, suivie d'une pétition avec déjà plus de 1 300 signatures (notre précédent numéro). Une lettre doléance a aussi été envoyée au président de la République afin de revoir ce projet.

Mais Louis Vogel n'a pas souhaité que ces vœux de nouvelle année se transforment en débat sur l'opportunité de la prison. Malgré cette esquivance, le débat est loin d'être clos...